



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme de l'accès aux études de santé

Question écrite n° 38969

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au sujet de la réforme des études de santé. La réforme de l'accès aux études de santé a débuté à la rentrée universitaire 2020. Une mission *flash* a été créée par la commission des affaires culturelles et de l'éducation afin d'analyser la mise en œuvre de cette réforme. L'année universitaire 2020-2021 a été particulièrement difficile pour tous les étudiants en raison de la crise sanitaire. Ainsi, la mission a proposé sept axes d'évolution afin de répondre aux difficultés rencontrées suite à ce contexte. Face aux revendications des étudiants quant à leur avenir dans cette filière, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend mettre en application les conclusions de la mission *flash* qui répondent aux inquiétudes des étudiants.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38969

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mai 2021](#), page 4166

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)